



RAPPORT ANNUEL 2009

ACTIVITE DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU

1. Les réunions

► La Commission Locale de l'Eau (CLE)

La Commission Locale de l'Eau s'est réunie en séance plénière le 15 janvier 2009 à Beaufort-en-Vallée. L'état des lieux du SAGE, engagé depuis septembre 2006 et conduit en régie, est validé par l'ensemble des membres de la CLE.

L'ordre du jour était le suivant :

- Accueil
- Validation des règles de fonctionnement
- Elections du Président et du Vice-président de la CLE
- Composition du Bureau de la CLE
- Présentation du SAGE Authion
- Validation des bilans d'activité de la CLE et de l'état des lieux de la ressource en eau, des milieux aquatiques et des usages (rapport principal, atlas cartographique et synthèse)
- Point d'information sur la suite de l'élaboration du SAGE
- Questions diverses

► Le Bureau de la Commission Locale de l'Eau

Le bureau de la CLE s'est réuni à 5 reprises à Beaufort-en-Vallée. L'année est marquée par le suivi de l'élaboration du diagnostic du SAGE Authion.

Le 17 février 2009, l'ordre du jour était le suivant :

- Présentation des Cabinets IDEA Recherche et SOGREAH Consultants, calendrier de travail et méthode du Diagnostic SAGE Authion ;
- Composition du jury pour le recrutement de l'animateur ;
- Questions diverses.

Le 10 juin 2009, l'ordre du jour était le suivant :

- Présentation de la nouvelle animatrice de la CLE ;
- Élection du Vice-président de la CLE ;
- Bilan sur l'avancée du diagnostic du SAGE Authion réalisé par les bureaux d'études IDEA Recherche et SOGREAH Consultant ;
- Validation du rapport des ouvrages hydrauliques du bassin de l'Authion réalisé par le stagiaire Alexandre Delaunay ;
- Questions diverses.

Le 8 septembre 2009, l'ordre du jour était consacré à la restitution intermédiaire de la phase de diagnostic présentée par les bureaux d'études IDEA Recherche et SOGREAH Consultants :

- Etapes d'élaboration du SAGE, état d'avancement et calendrier ;
- Rappel des objectifs et de la méthode ;
- L'approche sociologique ;
- Le diagnostic ;
- Les réunions de commissions à venir ;
- Questions diverses.

Le 19 novembre 2009, l'ordre du jour était consacré à la restitution du diagnostic global présentée par les bureaux d'études IDEA Recherche et SOGREAH Consultants :

- Retour sur les réunions de commissions ;
- Points sur les contributions des différents acteurs ;
- L'approche socio-économique du territoire ;
- Le diagnostic global ;
- La validation du diagnostic ;
- Rappels : méthode et calendrier ;
- Questions diverses.

Le 3 décembre 2009, l'ordre du jour était le suivant :

- Point sur le diagnostic - Remarques à apporter - Calendrier ;
- Définition des listes d'ouvrages prioritaires (restauration continuité écologique) ;
- Inventaires départementaux des frayères au titre de la circulaire du 21 janvier 2009 ;
- Organisation d'une journée sur le terrain à la découverte du bassin versant ;
- Questions diverses.

► Les commissions thématiques

Dans le cadre de l'élaboration du diagnostic du SAGE Authion, trois commissions de travail thématiques ont été créées afin d'enrichir le diagnostic du territoire.

Les invitations à participer aux commissions ont été adressées aux membres de la Commission Locale de l'Eau et élargies à l'ensemble des acteurs économiques, associatifs et administratifs du bassin versant.

- Le 24 septembre 2009 : Commission « Ecosystèmes aquatiques et géomorphologie des cours d'eau »
23 personnes présentes
- Le 24 septembre 2009 : Commission « Qualité des eaux superficielles et souterraines »
24 personnes présentes
- Le 29 septembre 2009 : Commission « Gestion quantitative de la ressource et Inondations »
26 personnes présentes
- Le 15 octobre 2009 : Réunion Intercommission
38 personnes présentes

Ces commissions ont été animées par les bureaux d'études IDEA Recherche et SOGREAH Consultants, en charge de l'étude de diagnostic.

► La commission communication

La commission communication s'est réunie à une reprise le 15 octobre 2009 à Beaufort-en-Vallée. L'ordre du jour était le suivant :

- Organisation d'une journée sur le terrain à la découverte du bassin versant
- Réalisation des lettres d'information du SAGE
- Mise à jour et évolution du site internet
- Programmation d'une demi-journée de terrain tournée vers le thème des pratiques agricoles
- Réalisation de panneaux synthétisant le diagnostic
- Relation médias : Presse

2. Les études

► L'état des lieux de la ressource en eau et des milieux aquatiques du SAGE

L'état des lieux du SAGE (rapport principal et atlas cartographique) a été validé par la CLE lors de sa réunion plénière le 15 janvier 2009. Un résumé a également été réalisé et validé lors de cette même réunion.

Ces documents sont téléchargeables sur le site internet du SAGE.

► Etudes d'élaboration du SAGE Authion « Diagnostic - Tendances - Scénarios contrastés - Choix de la stratégie »

Le marché concernant l'étude « Diagnostic - Tendances - Scénarios contrastés - Choix de la stratégie » du SAGE Authion a été attribué aux bureaux d'études IDEA Recherche - SOGREAH Consultants.

Cette étude, réalisée courant 2009, 2010 et 2011 se décompose en quatre parties :

- **Le diagnostic** visera à apporter aux membres de la Commission Locale de l'Eau les éléments nécessaires à la définition puis à la hiérarchisation des enjeux spécifiques et prioritaires liés à la gestion de l'eau et des milieux sur leur territoire ;
- **Les tendances d'évolution** doivent permettre à la CLE de visualiser l'évolution des usages, de la qualité de l'eau et des milieux en fonction des tendances prévisibles si « on ne change rien » (en gardant les modes de fonctionnement actuels), en évaluant leur écart par rapport aux exigences du SDAGE et de la DCE ;
- L'établissement de **scénarios d'évolution contrastés** sera une étape essentielle de la réalisation du SAGE qui permettra à la CLE de déterminer sa stratégie future. Les objectifs à atteindre ne devront pas être moins pertinents que ceux du SDAGE actuel (approuvé par le Préfet coordinateur de bassin le 18 novembre 2009), ni que ceux de la Directive Cadre sur l'Eau que ce soit en terme qualitatif (bon état écologique), quantitatif, ou temporel (objectif 2015) ;
- L'étape précédente ayant mis en évidence les enjeux, les atouts et les inconvénients des scénarios, la **détermination de la stratégie** permettra de choisir le scénario collectif à poursuivre. La stratégie est l'ensemble des objectifs opérationnels choisis pour mettre en œuvre une politique préalablement définie sur le bassin versant.

A compter de la validation de l'état des lieux du SAGE, les prestations ont été organisées de la manière prévisionnelle suivante :

- ❖ Tranche ferme :
 - Réalisation du diagnostic global (5 mois) ;
 - Expression des tendances d'évolution (4 mois).

- ❖ Tranche conditionnelle :
 - Elaboration des scénarios contrastés (6 mois) ;
 - Elaboration de la stratégie collective pour atteindre le scénario retenu (5 mois).

Etant donné que le poste d'animateur était vacant pendant 4 mois, la réalisation du diagnostic a pris du retard par rapport au calendrier prévisionnel ci-dessus. La validation du diagnostic est prévue le 9 mars 2010, lors de la prochaine réunion en séance plénière de CLE.

► Etude d'inventaire des ouvrages hydrauliques du bassin versant de l'Authion

L'élaboration de l'état des lieux a mis en évidence un manque d'informations et également d'harmonisation concernant la thématique des ouvrages hydrauliques.

Une étude complémentaire à l'état des lieux a donc été réalisée par Alexandre DELAUNAY, recruté en mars 2008 pour réaliser un stage de 6 mois au sein de la CLE dans le cadre du Master 2 Géomatique et conduite de projets territoriaux (Université d'Avignon).

Cette étude a été validée par le Bureau de la CLE le 10 juin 2009. L'ensemble des documents sont disponibles en téléchargement sur le site internet du SAGE.

Les objectifs du stage étaient les suivants :

- Préciser le recensement existant (base de données, SIG) des ouvrages hydrauliques par l'harmonisation des données et la collecte de compléments auprès de différents organismes + consultation des cartes anciennes ;
- Elaborer une base de connaissance sur les ouvrages hydrauliques (législation à différentes échelles, droits et devoirs des propriétaires, usages et nuisances etc.) ;
- Calcul du taux d'étagement des cours d'eau à partir des données terrain, évaluation de la franchissabilité des ouvrages par les différentes espèces piscicoles (anguille principalement) ;
- Propositions et évaluations des actions à mettre en œuvre en fonction des secteurs et des enjeux.

3. La communication

► Site internet du SAGE Authion

Le site internet de la CLE du bassin versant de l'Authion : <http://www.sage-authion.fr>, a été mis en ligne en juillet 2007.

Le bilan d'activité du site internet de l'année 2009 est le suivant :

Visites : 5 545

Nombre de pages vues : 14 043

Sources pour se rendre sur le site internet : moteurs de recherche (70.2%), directement (22.6%), liens depuis d'autres sites (6.9%), e-mails (0.3%).

Les 3 rubriques les plus consultées : (1) « Page d'accueil » (2) « Revue de presse » (3) « Questions-réponses ».

Géolocalisation des visites :

- 85.6 % depuis l'Europe (les visites depuis la France représentant 95.8% du total, suivent ensuite la Suisse et la Belgique) ;
- 8.9 % depuis l'Amérique du Nord (principalement les Etats-Unis à 91.8 % suivi par le Canada à 8.3 %)
- 4.9 % depuis l'Afrique (principalement l'Algérie, le Maroc et la Tunisie).

► Lettre WEB du SAGE Authion

Les lettres WEB n°4 a été envoyée le 29 janvier 2009 à plus de 410 destinataires.

► **Tenue d'un stand de présentation du SAGE Authion - objectifs - enjeux** - lors du festival « *Les bouillonnantes* » - festival populaire itinérant avec pour fil conducteur : l'EAU - le 28 juillet sur la commune de Mazé.

► **Réunion de présentation du SAGE Authion, objectifs - enjeux- poids juridique** - au conseil d'administration du Comité Régionale de Développement Agricole du Baugeois-Vallée, le 10 septembre 2009 à Beaufort-en-Vallée.

4. Activités dans le cadre du SAGE Authion

► Réunions où la Commission Locale de l'Eau a été représentée

- Réunion de présentation de la Cellule ASTER¹ du conseil général 49, le 22 avril 2009 à Angers ;
- Réunion du Comité de Gestion de la Nappe du Cénomaniens, le 6 mai 2009 à Parçay-Meslay ;
- Réunion du CODERST 49, le 4 juin 2009 à Angers ;
- Réunion d'information de la MISE 49 sur l'élaboration des inventaires départementaux des frayères au titre de la circulaire du 21 janvier 2009, le 7 octobre 2009 à Angers ;
- Réunion de présentation de la CREPEPP² sur la pollution des eaux par les produits phytosanitaires organisée par la DRAAF, le 15 octobre 2009 à Angers ;
- Réunion du Comité de Gestion de la Nappe du Cénomaniens, le 16 novembre 2009 à Parçay-Meslay ;
- Réunion de travail de la DDEA 49 pour la préparation d'une liste d'ouvrages prioritaires dans le cadre de la continuité écologique, le 8 décembre 2009 à Angers.

► Réunions à destination de l'animateur du SAGE

- Rencontre annuelle des animateurs de SAGE du bassin Loire-Bretagne, les 26 et 27 mai 2009 au Mans ;
- Réunion d'information de la Cellule ASTER du conseil général 49, le 26 juin 2009 à Doué-la-Fontaine ;
- Groupe de travail « entretien et restauration des milieux aquatiques » organisé par la DDAF 37, le 7 septembre 2009 à Tours ;
- Réunion régionale (délégation Anjou-Maine de l'Agence de l'Eau) des animateurs de SAGE, le 29 octobre 2009 à la Flèche ;
- Groupe de travail « entretien et restauration des milieux aquatiques » organisé par la DDAF 37, le 1^{er} décembre 2009 à Tours ;
- Réunion d'information de la Cellule ASTER du conseil général 49, le 4 décembre 2009 à Baugé ;
- Séminaire national des animateurs de SAGE, les 10 et 11 décembre 2009 à Limoges ;
- Journées techniques sur les Zones Humides organisées par l'Association Rivière Rhône Alpes, les 17 et 18 décembre 2009 dans l'Ain.

► Autres

- Séminaire « SAGE et activité agricole » organisé par l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture, le 7 juillet 2009 à Paris ;

¹ Cellule ASTER : Equipe chargée d'apporter une Assistance et un Suivi Technique pour l'Entretien des Rivières

² CREPPEP : Cellule régionale d'étude de la pollution des eaux par les produits phytosanitaires

► Avis de la CLE sur des projets liés aux milieux aquatiques

Remarque : l'avis de la CLE sur des dossiers soumis à déclaration ou autorisation, dans le cadre de la loi sur l'eau, et instruits par les services de l'Etat, n'est pas obligatoire tant que le SAGE n'est pas approuvé par le Préfet. Toutefois les services de l'Etat peuvent transmettre des dossiers pour avis, sans que celui-ci n'ait une valeur officielle.

Deux dossiers ont été transmis en 2009 :

- Demande d'avis sur le dossier de révision des zones de répartition des eaux du Bassin Loire-Bretagne (transmis par la Préfecture du Maine-et-Loire le 18 mai 2009) ;
- Demande d'avis sur le dossier d'enquête publique relative à la demande de déclaration d'intérêt général des travaux d'aménagement du Changeon entre le Grand Moulin et le Moulin Boutard demandée par le syndicat Intercommunal d'Aménagement des cours d'eau des bassins de l'Authion (transmis par la Préfecture d'Indre-et-Loire le 7 octobre 2009). Sur demande du Président du Syndicat, l'enquête publique a finalement été ajournée.

5. Le budget

L'Entente Interdépartementale du bassin de l'Authion a été désignée structure porteuse de l'élaboration du SAGE Authion.

L'Entente assure la maîtrise d'ouvrage des études nécessaires à l'élaboration du SAGE et met à disposition de la CLE un animateur et un secrétariat.

En complément des ressources financières propres à l'Entente, plusieurs partenaires financiers soutiennent l'élaboration du SAGE :

- L'Agence de l'Eau Loire Bretagne ;
- Le Conseil Régional des Pays de la Loire ;
- Le Conseil Régional Centre ;
- Le Conseil Général de Maine-et-Loire.

Les dépenses de fonctionnement pour l'année 2009 s'élèvent à 43 068,74 € (charges à caractère général et charges de personnel).

Les dépenses d'investissement pour l'année 2009 s'élèvent à 19 237,36 €. Elles concernent l'étude d'élaboration du SAGE (du diagnostic au choix de la stratégie).

Le budget est équilibré par des recettes de fonctionnement et d'investissement équivalentes.

Marie-Pierre MARTIN
Présidente de la Commission Locale de l'Eau